

## RAPPORT NARRATIF INTERMÉDIAIRE N° 1

### Appui au dispositif de surveillance et de suivi écologique de la grande faune dans la Réserve de Faune de Binder-Léré



**Table des matières**

**1. Description ..... 3**

**2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l’action et des résultats ..... 3**

    2.1. Résumé de l'action.....3

    2.2. Résultats et activités .....3

    2.3. Matrice de cadre logique à jour .....8

    2.4. Matrice des activités.....9

    2.5. Plan d’action à jour concernant les futures activités du projet..... 11

**3. Visibilité..... 11**

**Liste des acronymes utilisés dans le rapport**

- GFF : Garde Forestière et Faunique
- LAB : Lutte Anti-Braconnage
- MEPDD ; Ministère de l’Environnement, de la Pêche et du Développement Durable
- PNZS : Parc National de Zah Soo
- RFBL : Réserve de Faune de Binder-Léré
- SIG : Système d’Information Géographique
- WFC : Wings For Conservation

## 1. Description

---

- 1.1. Nom du coordonnateur du contrat de subvention : Noé
- 1.2. Nom et fonction de la personne de contact : Romain Béville, Responsable Prospection & Développement
- 1.3. Nom du/des bénéficiaire(s) et de l'entité/des entités affiliée(s) de l'action : N/A
- 1.4. Intitulé de l'action : Appui au dispositif de surveillance et de suivi écologique de la grande faune dans la Réserve de Faune de Binder-Léré
- 1.5. Numéro du contrat : 13/DPP/APEF/2021
- 1.6. Date de début et date de fin de la période de référence : 8 avril à 8 juillet 2021
- 1.7. Pays ou région(s) cible(s) : Réserve de Faune de Binder-Léré, Tchad
- 1.8. Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles (si différents) (y compris le nombre de femmes et d'hommes) : N/A

## 2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'action et des résultats

---

### 2.1. Résumé de l'action

Les activités prévues de l'Action ont été exécutées conformément à la planification initiale. Malgré les événements qu'a traversé le Tchad, qui ont impacté nos opérations avec un ralentissement en mai dû à la rotation pour congés du personnel technique au cours de cette période, les résultats sur le terrain sont positifs et encourageants.

Les principales avancées relèvent de la protection et la sécurisation de la Réserve avec une augmentation importante des efforts de patrouilles et des résultats qualitatifs (interpellations, saisies, etc.). Ceci permet de réduire le niveau de menace, notamment le braconnage et l'impact négatif de l'élevage/transhumance, et d'assainir la gouvernance en limitant les cas de corruption et d'abus de pouvoir (rançonnage, etc.). Un réseau de renseignement a été initié et une réorganisation du dispositif de protection effectué. Aucun éléphant n'a été braconné sur cette période.

Les efforts sont poursuivis et renforcés dans les prochains mois notamment à travers la rénovation de la base GFF de Binder, le renforcement du suivi judiciaire de la LAB, le renseignement.

### 2.2. Résultats et activités

#### A. RÉSULTATS

### **Impact - Renforcer durablement le dispositif de surveillance et de suivi écologique de la grande faune dans la Réserve de Faune de Binder-Léré.**

Le processus de renforcement du dispositif de surveillance de la Réserve de Faune de Binder-Léré est en cours à travers l'aboutissement d'une formation de base et de recyclage en matière de lutte anti-braconnage (LAB), l'amélioration des moyens logistiques dédiés à la LAB, et le déploiement permanent des agents sur le terrain. Ces mesures diminuent le niveau de menace qui pèse sur la faune et les éléphants dont aucun cas de braconnage n'a été recensé à ce jour.

Concernant le dispositif de suivi écologique, ce dernier sera amélioré dans les prochains mois afin d'avoir une meilleure couverture géographique du système de caméras pièges permettant de mieux connaître le statut des populations de faune de la RFBL. Toutefois, les caméras pièges déployées et les patrouilles des agents ont permis de confirmer la présence d'espèces dont certaines jugées disparues de la Réserve : panthère, oryctérope, ourébi, buffle, etc.

#### **Effet 1 - Les capacités techniques et opérationnelles des agents de terrains en matière de lutte anti-braconnage et de conservation de la biodiversité sont renforcées**

Les capacités sur le terrain ont été améliorées notamment avec la pose de 4 colliers éléphants. Cette opération sera renouvelée début 2022 afin d'augmenter le nombre d'éléphants suivis. Avec l'augmentation des efforts de surveillance et des constatations d'infractions, les capacités de suivi judiciaire doivent être améliorées. Une juriste est en cours de recrutement pour structurer l'application de la loi.

#### **Effet 2 - Les communautés riveraines des villages clés autour de la RFBL sont engagés dans un réseau d'informateurs locaux pour la protection de la faune et le suivi écologique des espèces ciblées**

La mise en place du réseau de renseignement a été initié par l'expert LAB. Cela nécessitera plusieurs mois afin d'être fonctionnel. L'installation de radios communautaires sera mise en place dans les prochains mois une fois les équipements achetés et acheminés.

#### **Produit 1. Le dispositif de suivi de la faune et des habitats est renforcé**

Les cartes de répartition des éléphants sont en cours de conception. Des discussions avec des partenaires ont été initiées afin de pouvoir fournir une analyse spatiale mensuelle et annuelle des mouvements des éléphants disposant de colliers. Les données actuelles sont utilisées pour le suivi quotidien des éléphants et permettent d'orienter les patrouilles de surveillance. Les cartes de caractérisation et d'évolution des habitats clés seront conçues dans les prochains mois. Les discussions avec le bureau Geomena seront relancées.

#### **Produit 2. Le dispositif de protection de la RFBL est renforcé**

Les travaux de réfection de la base GFF à Binder seront initiés en juillet 2021 et permettront d'aménager une salle dédiée au commandement et la coordination des opérations LAB. Les 30 agents GFF de la RFBL ont reçu une formation de base et de recyclage en lutte anti-braconnage. Des modules spécifiques sont en cours de conception par l'expert LAB afin notamment de renforcer les capacités des chefs d'équipe, du commandement, et en matière de législation et droits de l'homme.

### **B. ACTIVITÉS**

#### **Activité 1.1. Organiser la surveillance des éléphants et de la faune de la RFBL.**

Malgré les événements qu'a traversés le Tchad, la protection des éléphants et de la RFBL a été sensiblement améliorée entre avril et juillet 2021. La fin de la formation entamée en début d'année a permis de déployer de manière permanente 2 équipes sur le terrain dont une qui escorte continuellement le troupeau principal d'éléphant. L'autre équipe se concentre sur le contrôle du territoire et la réduction des menaces que sont le braconnage, le défrichage et l'élevage.

Un Toyota Land Cruiser d'occasion a été acquis afin de renforcer les capacités logistiques sur le terrain. Il est prévu l'achat de moto en juillet 2021 afin de constituer une équipe d'intervention rapide.

Les interventions des agents se font en respect de la loi 14 de 2008 portant régime des forêts, de la faune et des ressources halieutiques notamment en ses articles 277 permettant aux agents assermentés et non

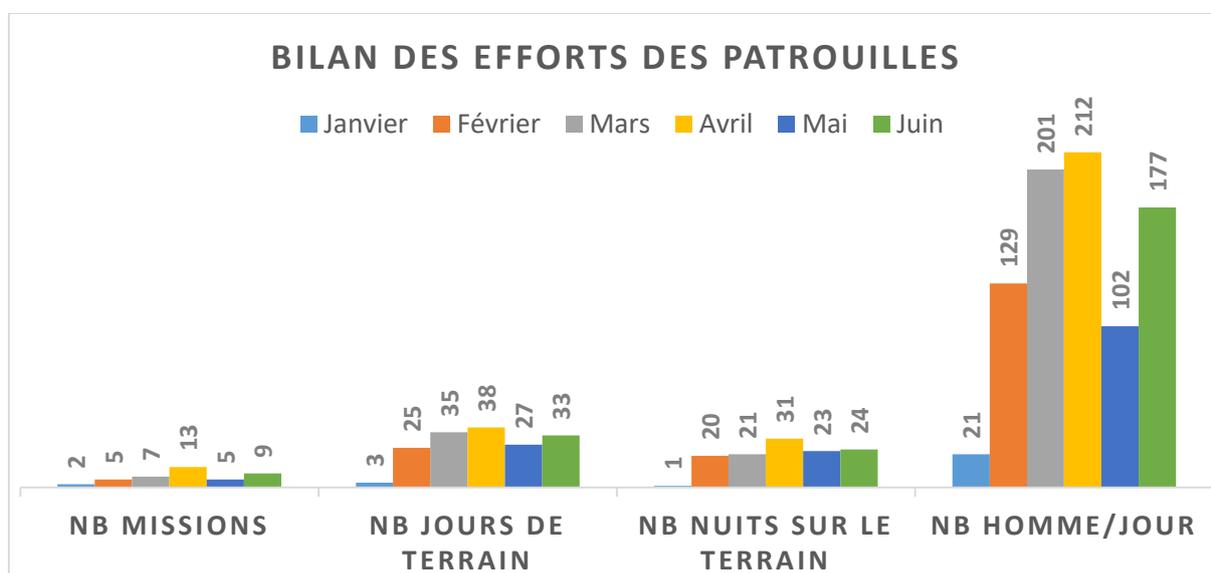
assermentés d’assurer la protection de la Réserve, 281 et 282 leur permettant d’assurer leurs fonctions en toute légalité et dans le respect des Droits de l’Homme.

Les indicateurs de résultats 2021 sont présentés dans les tableaux ci-après. Sur la période considérée (avril à juin), au total, les agents ont réalisé 27 missions de surveillance comptant pour 98 jours de terrain, 78 nuits dans la Réserve et 491 hommes/jours de patrouilles pour 2 814 kilomètres parcourus (dont 851 pédestre). Ces efforts de terrain ont permis l’interpellation de 34 bouviers, 1 braconnier et 3 pêcheurs. Les agents ont également arrêté 2 voleurs de bétails dont les troupeaux ont été restitués à leurs propriétaires. Limiter l’impact négatif de l’élevage se fait sur une approche douce dans la Réserve à travers le démantèlement des campements (7 en juin) et l’escorte des personnes et troupeaux (33 en juin) hors des limites du futur Parc National Zah Soo.

Aucun éléphant braconné n’a été constaté depuis 2021. On note le décès d’une femme dans la Réserve, victime d’une rencontre avec un éléphant.

*Tableau 1. Indicateurs d’efforts de la LAB dans la RFBL, en gras la période considérée pour ce rapport.*

Mois	NB Missions	NB Jours de terrain	NB nuits sur le terrain	NB Homme/Jour	Km parcourus
Janvier	2	3	1	21	150
Février	5	25	20	129	275
Mars	7	35	21	201	360
<b>Avril</b>	<b>13</b>	<b>38</b>	<b>31</b>	<b>212</b>	<b>995</b>
<b>Mai</b>	<b>5</b>	<b>27</b>	<b>23</b>	<b>102</b>	<b>200</b>
<b>Juin</b>	<b>9</b>	<b>33</b>	<b>24</b>	<b>177</b>	<b>1619</b>
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>161</b>	<b>120</b>	<b>842</b>	<b>3 599</b>



*Tableau 2. Interpellations par type d’usagers dans la RFBL en 2021.*

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Total
Bouviers	5	3	4	1	-	33	46
Voleurs (bœufs)	-	-	-	-	-	2	2
Braconniers	1	3	1	1	-	-	6
Pêcheurs	-	15	4	-	-	3	22
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>21</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>38</b>	<b>76</b>

*Tableau 3. Actions réalisées par les agents forestiers.*

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Total
<b>Actions spécifiques</b>							
Campements démantelés	-	-	-	-	-	7	<b>7</b>
Troupeaux évacués hors du futur parc	-	-	-	-	-	13	<b>13</b>
<b>Saisies</b>							
Armes blanches	5	5	10	2	-	80	<b>102</b>
Arcs, flèches & carquois	-	-	-	-	-	50	<b>50</b>
Pirogues saisies	-	9	-	-	-	-	<b>9</b>
Moto	-	-	-	-	-	1	<b>1</b>
Engins de pêche saisis	-	24	7	-	-	3	<b>34</b>
Pièges mâchoire saisis	-	1	-	-	-	-	<b>1</b>
Peaux / Trophées saisis	1	-	-	-	-	-	<b>1</b>
Poisson saisi (kg)	-	120	12	-	-	-	<b>132</b>
<b>Total saisies</b>	<b>6</b>	<b>159</b>	<b>29</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>134</b>	<b>330</b>

Le suivi juridique a été pris en compte au cours de cette période. La plupart des infractions restent mineures et sont réglées par le solde d'une amende. Pour le mois de juin, sur 16 procès-verbaux, 6 ont donné lieu au règlement d'une amende dont 3 versée au Trésor Public (TP, 130 000 XAF) et 3 en cours de versement au TP (250 000 XAF).

Les mécanismes d'application de la loi doivent être améliorées et les paiements au Trésor Public systématisés. Dès le mois de juillet 2021, une juriste sera recrutée et intégrera le département LAB afin d'améliorer les efforts d'application de la loi (loi 14 de 2008 et son décret d'application).

Activité 1.2. Renforcer le processus de formation continue et d'encadrement des agents de terrain.

Une formation de base LAB a été menée de décembre 2020 à mars 2021 pour les 30 agents forestiers. Au total, 180 heures d'instruction de jour et 62 de nuit ont été prodiguées. Suite à cette formation, des modules spécifiques sont en cours de conception et seront dispensés dans les prochains mois, notamment en matière de commandement, gestion des opérations, et chef d'équipe. La juriste qui sera recrutée en juillet développera des modules spécifiques relatifs à la législation tchadienne en matière de faune et sur les droits de l'homme, afin de compléter les notions abordées lors du stage de base LAB.

Activité 1.3. Mettre en place d'un système d'alerte avec les villages clés.

Pas d'avancées significatives sur cette activité. Les recherches ont été initiées pour identifier le matériel adéquat et l'acquérir.

Activité 1.4. Appuyer les missions de contrôle du personnel affecté du MEPDD.

En raison des événements qu'a connus le Tchad, les actions de renforcement des capacités du personnel du MEPDD n'ont pas connu d'avancées particulières. Il est prévu de mener des missions conjointes dans la Réserve, notamment sa partie Est et Sud-Est afin de limiter l'empiètement des limites du futur PNZS.

Activité 1.5. Renforcer les capacités opérationnelles du MEPDD à Binder.

Le processus de réhabilitation de la base GFF à Binder a été initié dès le mois de mai à travers une évaluation des besoins en rénovation et l'identification de prestataires locaux pour effectuer les travaux de rénovation. Un prestataire national de Binder a été sélectionné en raison de la qualité des travaux qu'il a mené dans la localité et surtout du fait de sa présence à Binder, permettant un meilleur contrôle et suivi-évaluation par notre équipe, et une réduction des coûts logistiques et du coefficient d'éloignement. Les travaux débiteront dès juillet 2021.

Activité 2.1. Mettre en place des outils de télédétection de la grande faune.

Une opération de pose de collier éléphant a été menée en mars 2021 avec l'équipe terrain, le vétérinaire Pete Morkel et WFC pour l'appui aérien. Au total, 4 éléphants ont pu être équipés dont 3 mâles (2 solitaires et 1 appartenant au troupeau principal) et 1 femelle (troupeau principal). Les données sont utilisées quotidiennement pour localiser le troupeau principal et évaluer les déplacements des 2 mâles solitaires (très souvent dans le nord de la Réserve, proche de la frontière camerounaise, et dans les champs des communautés).

Une nouvelle opération sera prévue en janvier 2022 pour augmenter le nombre de colliers éléphants à 10 et accroître la qualité du suivi des pachydermes et de l'analyse de leurs déplacements.

#### Activité 2.2. Impliquer les communautés dans le suivi et la protection de la faune.

Un dispositif de 12 caméras pièges a été mis en place dans la partie Nord de la Réserve. Insuffisant à l'heure actuelle pour déterminer la densité des espèces, ce dispositif a permis de confirmer l'existence de nombreuses espèces dont certaines supposées disparues : ourébi, céphalophe à flanc roux, céphalophe de Grimm, guib harnaché, cobe des roseaux, gazelle à flanc roux, hippotrague, oryctérope, panthère, hyène, etc. Les équipes terrain ont également trouvé des traces (fèces) d'Elan de Derby ainsi que l'observation directe de buffles (3).

Les prochaines étapes d'ici les prochains mois seront de définir un protocole scientifique pour le suivi de la faune par caméras pièges, et d'enclencher l'acquisition des caméras nécessaires pour sa mise en place. Il est prévu que ce dispositif soit opérationnel dès janvier 2022.

#### Activité 2.3. Caractériser les habitats clés de la RFBL et leur suivi dans le temps.

Des discussions avaient été initiées avec Geomena pour réaliser une caractérisation des habitats clés et leur suivi dans le temps. Il est prévu de contractualiser avec cette société de SIG d'ici octobre pour réaliser les premières cartes d'ici fin 2021.

Des discussions sont également en cours avec des Universités et experts individuels pour réaliser des cartes du suivi des déplacements des éléphants équipés de colliers.

**2.3. Matrice de cadre logique à jour**

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i>	<i>Cible (valeur et année de référence)</i>	<i>Valeur actuelle* (année de référence)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
<b>Impact</b>	Renforcer durablement le dispositif de surveillance et de suivi écologique de la grande faune dans la Réserve de Faune de Binder-Léré.	Nombre d'éléphants braconnés par an	7 (2019)	Le nombre de braconnage des éléphants dans la RFBL a diminué de 90%	0 (juillet 2021)	Rapport de patrouille. Procès-verbaux de constations.	Déplacements saisonniers et migratoires des éléphants. Difficulté et accessibilité du milieu où sont localisées les girafes. Stabilité dans la province. Les services déconcentrés de l'Etat adhérent et collaborent.
	<b>Effets</b>	Les capacités techniques et opérationnelles des agents de terrains en matière de lutte anti-braconnage et de conservation de la biodiversité sont renforcées	Nombre de colliers posés sur les éléphants et les girafes de la RFBL	0 (2020)	10 colliers éléphants	4 (2021)	
Nombre d'activités illégales traitées juridiquement par an			0	50	16 (juillet 2021)	Procès-verbaux	
Les communautés riveraines des villages clés autour de la RFBL sont engagés dans un réseau d'informateurs locaux pour la protection de la faune et le suivi écologique des espèces ciblées		Nombre d'informateurs faisant part du réseau d'intelligence pour la protection de la RFBL	0 (2020)	20	0 (juillet 2021)	Rapport d'activités	Les communautés adhérent et collaborent avec le projet.
		Nombre de village équipés d'un système d'alerte	0 (2020)	6	0 (juillet 2021)	Rapport d'activités	
<b>Produit1</b>	Le dispositif de suivi de la faune et des habitats est renforcé	Cartes de répartition des éléphants. Cartes de situation et de l'évolution des habitats clés	0 (2020)	2 4	0 (juillet 2021)	Cartes produites	
<b>Produit2</b>	Le dispositif de protection de la RFBL est renforcé.	Mise en place d'une salle de contrôle opérationnelle pour la coordination de la LAB et la centralisation des informations sur la faune et les activités	0 (2020)	1	0 (juillet 2021)	Rapport d'activités	
		Nombre des agents de terrain formé et opérationnel	15 en 2020	30	30 (mars 2021)	Rapport de formation	

**2.4. Matrice des activités**

	<i>Moyens</i> <i>Coûts</i>	<i>Hypothèses</i>
Activité 1.1. Organiser la surveillance des éléphants et de la faune de la RFBL.	<i>Moyens</i> 2 patrouilles pédestres de 5 agents déployées dans la RFBL avec les moyens logistiques du CCEF (1 véhicule, 5 motos) et de Noé (2 véhicules). Prise en charge des primes d'incitation. <i>Coûts</i> Primes de surveillance (23 400 000 XAF), coûts des véhicules (5 400 000 XAF), Abonnement Inreach (1 890 000 XAF).	
Activité 1.2. Renforcer le processus de formation continue et d'encadrement des agents de terrain.	<i>Moyens</i> 1 expert LAB mobilisé par Noé, 2 instructeurs nationaux (à former) et du matériel didactique pour dispenser les modules de formation qui s'étalent sur plusieurs semaines. Les formations sont réalisées à la base CCEF de Binder. <i>Coûts</i> Expert LAB (37 389 600 XAF sur 12 mois), primes de formation (6 000 000 XAF), matériel didactique (2 000 000 XAF).	
Activité 1.3. Mettre en place un système d'alerte avec les villages clés.	<i>Moyens</i> Acheter 6 postes de communication pour équiper les 6 villages clés de la RFBL. Former les agents communautaires par l'expert LAB Noé. Identifier et gérer un réseau de 20 informateurs locaux. <i>Coûts</i> 6 postes de communication (3 300 000 XAF par unité soit 19 800 000 XAF au total).	
Activité 1.4. Appuyer les missions de contrôle du personnel détaché du MEP.	<i>Moyens</i> Missions de terrain organisé par les agents déconcentrés du MEP avec la logistique existante (voitures et motos). Prise en charge des coûts opérationnels (carburant, frais de mission, consommables, petits équipements, etc.). <i>Coûts</i> Essentiellement des frais de missions / per diem (8 000 000 XAF).	
Activité 1.5. Renforcer les capacités opérationnelles du MEP à Binder.	<i>Moyens</i> Rénover la base CCEF de Binder en s'appuyant sur les artisans locaux (maçons, électriciens, etc.), aménager et équiper une salle d'opération, et acheter un système de valise-relai pour assurer la communication entre les véhicules et les patrouilles pédestres. <i>Coûts</i> Frais de rénovation de la base CCEF à Binder à travers l'emploi d'artisans locaux et l'achat des matériaux (montant forfaitaire de 10 000 000 XAF), achat de matériel informatique et bureautique pour équiper la salle d'opération (4 000 000 XAF) et d'un dispositif de valiser relai (23 000 000 XAF).	

<p>Activité 2.1. Mettre en place les outils de télédétection de la grande faune.</p>	<p><b>Moyens</b> Acheter 4 colliers éléphants et assurer les coûts opérationnels pour les opérations de pose de ces transmetteurs (logistique terrain, honoraires vétérinaires, survol aérien, équipements et consommables, etc.).</p> <p><b>Coûts</b> Montant forfaitaire de 27 000 000 XAF comprenant l'achat de 10 colliers éléphants (16 985 000 XAF) , les honoraires du vétérinaire (6 600 000 XAF) et les coûts opérationnels (hébergement, logistique, petits équipements, anesthésiants, etc., pour 3 415 0000 XAF).</p>	
<p>Activité 2.2. Impliquer les communautés dans le suivi et la protection de la faune.</p>	<p><b>Moyens</b> Acheter et mettre en place un dispositif de caméra piège (x30) pour initier un inventaire faune de la RFBL. Ce dispositif sera mis en place par le coordinateur technique et des agents communautaires seront identifier pour assurer la gestion des caméras pièges.</p> <p><b>Coûts</b> Achat de 30 caméras-pièges (10 6000 000 XAF).</p>	
<p>Activité 2.3. Caractériser les habitats clés de la RFBL et leur suivi dans le temps.</p>	<p><b>Moyens</b> S'appuyer sur les services du cabinet Geomena (honoraires journaliers) pour la création des cartes, les analyses d'imagerie satellitaire et le suivi des indicateurs des habitats clés (superficie, pourcentage, etc.).</p> <p><b>Coûts</b> Honoraires prestations intellectuelles (Geomena, 9 000 000 XAF)</p>	

**2.5. Plan d'action à jour concernant les futures activités du projet<sup>1</sup>.**

Année 1													
Activité	Semestre 1						Semestre 2						Organisme chargé de la mise en œuvre
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
<b>Produit 1. Amélioration du dispositif de protection et de suivi de la faune de la RFBL.</b>													
Activité 1.1. Organiser la surveillance des éléphants et de la faune de la RFBL.													Noé
Activité 1.2. Renforcer le processus de formation continue et d'encadrement des agents de terrain.													Noé
Activité 1.3. Mettre en place d'un système d'alerte avec les villages clés.													Noé
Activité 1.4. Appuyer les missions de contrôle du personnel détaché du MEP.													Noé
Activité 1.5. Renforcer les capacités opérationnelles du MEP à Binder.													Noé
<b>Produit 2. Amélioration du dispositif de suivi de la faune</b>													
Activité 2.1. Mettre en place des outils de télédétection de la grande faune.													Noé
Activité 2.2. Impliquer les communautés dans le suivi et la protection de la faune.													Noé
Activité 2.3. Caractériser les habitats clés de la RFBL et leur suivi dans le temps.													Noé

**3. Visibilité**

**La Commission européenne peut souhaiter faire connaître le résultat des actions. Voyez-vous une objection à ce que le présent rapport soit publié sur le site web d'EuropeAid? Dans l'affirmative, exposez vos objections ici.**

Nom de la personne de contact pour l'action : Romain BEVILLE

Signature :



Lieu : Paris

Date prévue pour la remise du rapport : 8 juillet 2021

Date d'envoi du rapport : 2 août 2021

<sup>1</sup> Ce plan couvrira la période financière comprise entre le rapport intermédiaire et le rapport suivant.